

CONDUITE DE GRUES AUXILIAIRES DE CHARGEMENT DE VEHICULES FORMATION ET TESTS CACES[®] R390

CONTEXTE :

Le décret 98-1084 du 2 décembre 1998 précise qu'une formation initiale adéquate pour la conduite de l'ensemble de ces équipements est obligatoire quel que soit le secteur d'activité.

Le Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité est un des moyens permettant au chef d'entreprise de prouver le bien-fondé de la délivrance d'une autorisation de conduite.

PRÉ-REQUIS :

Être âgé au minimum de 18 ans,
Savoir lire et écrire,
Être vérifié apte médicalement antérieurement aux formations et/ou aux tests (il n'existe pas de critères d'aptitudes particulières hormis les conditions liées à la vue, à l'audition, la psychomotricité par exemple). En cas de doute, passer une visite médicale auprès d'un praticien habilité (médecin du travail, médecin conseil etc...),
Avoir des aptitudes dans la conduite des grues auxiliaires de chargement de véhicules,
Maîtriser les 4 opérations,
Être en mesure d'adopter un comportement sécuritaire,
Avoir le sens des responsabilités,
Être déjà en possession du CACES[®] R390 en cas de recyclage.

PROFIL :

Toute personne appelée à conduire une grue auxiliaire de chargement de véhicule.

OBJECTIFS :

Connaître les règles générales et principes d'une conduite de GACV.
Savoir en maîtriser la conduite.
Être capable de satisfaire aux tests d'évaluation requis dans le cadre des tests CACES[®] R390.

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES :

Cours théoriques, illustrations vidéo,
Mise en pratique sur différentes situations de travail

PROGRAMME DE FORMATION

LA REGLEMENTATION

Les organismes de prévention et de contrôle
Les conditions à remplir pour conduire une grue auxiliaire
Rôles et responsabilités des différents intervenants

LE FONCTIONNEMENT DES GACV

Les différents types de grues
Les organes de services
Les dispositifs de sécurité
Vérifications de départ, mise en marche

OPERATION DE LEVAGE

Orientation, stabilisation, levage
Centre de gravité
Conditions de stabilité de la grue
Courbe de charge
Règles de sécurité

LES PRINCIPAUX RISQUES

Retombée, renversement de la charge et de l'appareil
Déformation du châssis
Risques avec des obstacles fixes ou mobiles
Risques électriques (lignes aériennes)

ELINGAGE

Les différents types d'élingue
Les angles d'élingage
Critère de choix d'une élingue, mesures de sécurité
Entretien des élingues

L'ENTRETIEN

Les vérifications de prise de poste, fin de poste,
L'entretien-maintenance de premier niveau

PRESCRIPTIONS DU CODE DE LA ROUTE

Règles de sécurité relatives aux grues auxiliaires
Les conditions de circulation en entreprise et sur chantier temporaire
Gestes de commandement, signalisation et signaux sonores

VALIDATION

Evaluation théorique et pratique, conforme à la Recommandation CNAMTS R390.
En cas de réussite (obtention d'une note minimale de 7/10), délivrance du Certificat d'aptitude à la Conduite en Sécurité, valable 5 ans.

*OPTION : Ce module peut être assorti d'un complément de formation pour satisfaire à l'option « Grue auxiliaire de chargement de véhicule option télécommande ».
Ce point est à préciser dès l'inscription pour la fourniture d'un matériel de formation adéquat.
Les contenus de formations peuvent être personnalisés selon les besoins et attentes de l'entreprise.*